

# Abeilles en liberté



Pratiques alternatives

Ruches refuges

Conservation

Pollinisation

Plantes mellifères

Ré-ensauvagement

[www.abeillesenliberte.fr](http://www.abeillesenliberte.fr)

Une revue indépendante au service de la biodiversité ordinaire

EXTRAITS  
16 PAGES  
GRATUIT

## Changer notre regard sur la biodiversité

### APICULTURE D'AILLEURS Nagaland

les derniers chasseurs  
de miel sauvage

### ENTOMOLOGIE Les bourdons

des abeilles bien particulières

### LES ACTEURS DU CHANGEMENT Accueillir et protéger

Ruches de biodiversité chez Custos Apium

Trimestriel 68 pages

**POUR RECEVOIR AEL DÈS SA SORTIE, ABONNEZ-VOUS !**



3 760148 060737

# SOMMAIRE



Édito..... 3

## APICULTURE D'AILLEURS

Nagaland, les derniers chasseurs de miel sauvage ..... 4

## ENTOMOLOGIE

Les bourdons, des abeilles bien particulières ..... 6

## LES ACTEURS DU CHANGEMENT

Ruches de biodiversité chez Custos Apium ..... 8

## LANCEURS D'ALERTE

Retour des néonicotinoïdes tueurs d'abeilles, histoire d'un revirement ..... 10

## PORTFOLIO

Jean-Louis Fourès, des ailes sous la prairie ..... 12

## EN PRATIQUE

Leçon d'apiculture naturelle ..... 14

Boutique, bon de commande ..... 15

Bulletin d'abonnement ..... 16

*Abeilles en liberté* Revue éditée par TERRAN MAGAZINES

### Coordonnées administratives

Téléphone : 05 61 94 36 33  
Email : [contact@abeillesenliberte.fr](mailto:contact@abeillesenliberte.fr)  
Site web : [www.abeillesenliberte.fr](http://www.abeillesenliberte.fr)  
Adresse postale : Abeilles en liberté,  
6, chemin de Terran, 31160 Sengouagnet

### Directeur de publication

• Bernard Bertrand - [bernard.zorties@gmail.com](mailto:bernard.zorties@gmail.com)

### Rédacteur en chef, direction artistique maquette et montage

• Stéphane Bonnet - [bonnetstephan@gmail.com](mailto:bonnetstephan@gmail.com)

### Assistante de rédaction

• Aurélie Olivier - [redaction.ael@gmail.com](mailto:redaction.ael@gmail.com)

### Communication, secrétariat et abonnements

• Mélanie Jallet - [terranmagazines@gmail.com](mailto:terranmagazines@gmail.com)

### Relecture et corrections

• Annie Raguideau, Aurélie Olivier

### Ont contribué à ce numéro :

Olivier Duprez, Jean-louis Fourès, David Giroux,  
Martin Johansen, Nicolas Laarman, Guillaume  
Lemoine.

Tous les articles non signés sont dus à la plume  
de la rédaction. Sauf omission, toutes les  
photographies non signées sont de Bernard  
Bertrand.

Photo de couverture : ©Adobe Stock.

### Petites annonces :

Par courrier à l'attention de la rédaction, ou par  
email : [contact@abeillesenliberte.fr](mailto:contact@abeillesenliberte.fr)

### Publicité : auprès du journal.

Les courriers des lecteurs, comme les articles  
signés, expriment les opinions de leurs auteurs et  
n'engagent pas la rédaction. Sauf mention contraire,  
les photos des articles sont de l'auteur de l'article.

L'envoi de textes ou photographies implique  
l'accord de leurs auteurs pour une reproduction  
libre de droits. Tous droits réservés pour tous pays.

copyright © Textes et photographies publiés :  
leurs auteurs et *Abeilles en liberté*. Toute  
reproduction par quelque moyen que ce soit  
est rigoureusement interdite sans autorisation  
préalable.

Revue trimestrielle, 4 numéros par an. 64 p. + 4 p.  
de couverture.

Numéro gratuit comportant un encart publicitaire  
page 15.

Tirage : 15 000 exemplaires.  
Commission paritaire : 0226 T 93959  
Dépôt légal : janvier 2022.

Achévé d'imprimer en janvier 2022 par Centro  
Grafica Ganboa 20140 Andoain (Gipuzkoa).

EAN : 3760148060737



Photo: ©Bastien Delbecq / Terre Nourricière

## Nous continuons de croire en la presse libre et indépendante, celle qui a une chance de s'extraire de la vision dominante et de s'opposer au désastre, en cultivant des résistances heureuses...

Voici le deuxième hors-série gratuit de la revue *Abeilles en liberté*, une revue fière d'être indépendante, libre de ses positions et plus que jamais convaincue de la pertinence de sa ligne éditoriale. Notre existence, nous ne la devons qu'à nos abonnés car ce sont eux qui nous encouragent par leurs nombreux messages et qui permettent à l'aventure de se poursuivre en finançant notre travail ! **Ce modèle économique est fragile et incertain** (voir notre appel à solidarité ci-dessous) en particulier dans un contexte où la presse se porte mal (même quand elle est, comme les abeilles domestiques, sous perfusion). Pourtant, alors que l'on

assiste à un niveau de concentration inédit des médias – et notamment à une emprise de plus en plus forte de certains milliardaires<sup>1</sup> – nous continuons de croire en la presse libre et indépendante, celle qui a une chance de s'extraire de la vision du monde dominante et de s'opposer au désastre, en cultivant des résistances heureuses.

Alors que la crise écologique s'accroît et que la perspective d'un « changement de paradigme » semble s'éloigner (la récente COP26 n'ayant pas plus que les autres dépassé le stade de l'incantation), nous continuons de vouloir insuffler un regard différent et d'accompagner de nouvelles pratiques porteuses d'espoir. Lors du dernier festival international de photographie de Montier-en-Der en novembre dernier – dont le thème était la biodiversité – nous

avons constaté la présence de l'un des deux syndicats agricoles majoritaires... Au milieu des photographes, des naturalistes et des associations de protection de la nature, les fantassins de l'industrie agrochimique venaient sans scrupule essayer de prouver que la sauvegarde de la biodiversité était compatible avec l'artificialisation et l'intoxication à marche forcée du milieu physique<sup>2</sup>. À l'heure du greenwashing décomplexé, les contre-pouvoirs restent donc indispensables et les acteurs principaux de la catastrophe doivent être dénoncés, ainsi sans doute que le mode d'organisation économique et social qui les rendent puissants au point de leur permettre d'instrumentaliser la science<sup>3</sup>.

Mais pour ne rien vous cacher, ce qui nous anime au fond est assez éloigné de ces passions tristes. En effet, nous préférons de très loin **vous transmettre les nombreuses solutions qui s'expérimentent de partout dans l'accompagnement respectueux des abeilles, celles qui tiennent compte des intérêts du monde dit « sauvage », ou s'inspirent de son fonctionnement**. Lorsqu'on entrebaille cette porte-là, les vraies bonnes nouvelles s'aperçoivent enfin, comme le retour de l'équilibre et la bonne santé des êtres vivants. Nos résistances heureuses sont fécondes dès lors que l'on renonce à vouloir exploiter, dominer la « nature », dès lors que l'on parvient à sortir d'un rapport utilitariste à notre territoire et aux êtres qui le peuplent. Nous voulons de la vie, longtemps et partout, et nous prenons à cœur notre mission : celle de vous inspirer et de vous faire savoir qu'il n'y a pas de pensée unique du côté du vivant !

1- <https://basta.media/Le-pouvoir-d-influence-delirant-des-dix-milliardaires-qui-possedent-la-presse>.

2- <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0006320718313636>

3- Lire notre dossier sur l'effondrement dans Ael 12

### Appel à solidarité !

Amies et amis des abeilles, des pollinisateurs et du vivant,

**Abeilles en liberté s'essouffle, les difficultés s'accroissent** ; la dernière en date : une hausse des prix du papier de 30 % prévue en début d'année 2022 ! Pourtant, nous voulons y croire, grâce à vous, à vos encouragements, nous gardons espoir...

Parce qu'*Abeilles en liberté* est unique, sa ligne éditoriale originale et novatrice est plébiscitée par les lecteurs. Les médias libres et indépendants<sup>3</sup> sont de plus en plus rares. Mais, sans ces médias engagés, comment insuffler un nouveau regard sur la nature et les pollinisateurs, accompagner de nouvelles pratiques, œuvrer en faveur d'une humanité respectueuse du vivant ? **Pour continuer d'exister et retrouver rapidement l'équilibre économique, Abeilles en liberté a besoin de plus d'abonnés**. Parce que le bouche-à-oreille a toujours été notre meilleur outil de communication, nous comptons sur vous pour diffuser ce message...

D'avance merci pour votre soutien,

Les plumes et les mains d'*Abeilles en liberté* et de *Terran magazines*



Photo : © Martin Johansen

1

**Photo 1** - La fumée, qui progresse jusqu'aux abeilles, les enveloppe d'un voile apaisant grâce auquel elles perdent une partie de leur agressivité. Sans ce dispositif, *Apis dorsata* se sent menacée et adopte systématiquement un comportement de survie.



## Texte et photos

*Martin N. Johansen*

Martin est Danois. Il est photographe indépendant, cinéaste, écrivain, guide nature et aventurier

# Nagaland, les derniers chasseurs de miel sauvage

**Sur une falaise vertigineuse du Nagaland, royaume rebelle à la frontière de l'Inde et de la Birmanie, Thrungsangwu récolte de l'or brut : le miel pur de l'abeille sauvage *Apis Dorsata*. Il est l'un des seuls chasseurs de miel à approcher ces abeilles réputées très agressives. Une relation unique le lie à ces abeilles depuis des décennies. À cause de la déforestation, même les coriaces *Apis Dorsata* se font de plus en plus rares. Pour les trouver, Thrungsangwu doit grimper à des hauteurs toujours plus périlleuses. Malgré le danger, il s'obstine. Chaque chasse est peut-être un ultime périple. Jusqu'où grimpera-t-il (pour sauver son art) ?**



L'abeille géante (*Apis Dorsata*) est la plus grande des 7 espèces d'abeilles répertoriées dans le monde. Sa taille moyenne est de 2,2 à 2,5 centimètres. L'abeille géante de l'Himalaya, sous-espèce d'*Apis Dorsata*, peut mesurer jusqu'à 3 cm.

C'est une abeille tropicale migratrice, au comportement défensif car elle n'utilise pas de cavités fermées pour la nidification. Son habitat s'étend du sous-continent indien au sud-est asiatique. Les abeilles butinent et pollinisent à une altitude comprise entre 1000 et 4100 mètres, principalement des fleurs de rhododendrons sauvages, qui donnent au miel qu'elles produisent cette saveur sucrée ou amère, au gré de la saison et de l'altitude à laquelle poussent les fleurs. Deux fois par an, les abeilles construisent de gigantesques nids à ciel ouvert, à l'aplomb des falaises et des arbres que l'on trouve

dans les denses forêts semi-tropicales du Nagaland. Certains nids atteignent 1,5 mètre de large. Une colonie peut compter 40 000 à 50 000 abeilles et parfois jusqu'à 100 000 individus. Un nid peut contenir jusqu'à 20 kg de miel pur et 2 kg de cire. *Apis Dorsata* n'a jamais pu être domestiquée, malgré de nombreuses et infructueuses tentatives.

Il existe un ensemble d'abris paléolithiques datant de 6000 ans, proches de la rivière Escalona, dans la région de Valence, en Espagne : les grottes Les Cuevas de la Arana, réputées pour leurs peintures rupestres d'une scène de chasse aux chèvres sauvages, ainsi qu'une représentation d'un personnage, l'homme de Bicorp, escaladant des lianes pour récolter du miel d'abeilles sauvages, témoignage de la relation homme-abeille.

Aujourd'hui à 74 ans, Thrunsangwu pratique toujours la tradition ancestrale

**Photo 2** - Thrunsangwu de la tribu Yimchunger-Naga, qui tout jeune déjà, partait à l'assaut des falaises abruptes où l'on prélève l'or brut : le miel sauvage de l'abeille géante *Apis Dorsata*.

**Photo 3** - Deux fois par an, les abeilles construisent de gigantesques nids à ciel ouvert, à l'aplomb des falaises et des arbres que l'on trouve dans les denses forêts semi-tropicales du Nagaland.

>> RETROUVEZ cet article complet dans le numéro 14 d'*Abeilles en liberté*



1

**Photo 1** - Il existe neuf sous-espèces de bourdons terrestres (*Bombus terrestris*), avec des nuances et patterns (ensemble des couleurs) différents, liés notamment à des variations géographiques et isolements insulaires (Canaries, Corse, etc.).

# Les bourdons, des abeilles bien particulières (1<sup>re</sup> partie)

**Parmi les apidés de notre territoire, les bourdons forment un groupe bien à part. Deux grandes caractéristiques permettent de définir ce que sont les bourdons, en plus de leur morphologie trapue et de leur relative grande taille. Il s'agit, d'une part, d'animaux à sang chaud et, d'autre part, d'animaux sociaux comme l'est l'abeille domestique.**

## Des animaux à sang chaud

Les bourdons sont endothermes (espèces capables de produire de la chaleur par leur corps) et hétérothermes (espèces qui ont une température qui varie en fonction de l'activité, des heures de la journée et des saisons). Cette double caractéristique est partagée avec tous les Apoïdes, mais est particulièrement remarquable chez les bourdons. La température du corps du bourdon en hiver est proche de zéro. Le

matin après une nuit fraîche elle n'est que de quelques degrés. Leur température lors d'une faible activité est de 33-35°C et celle-ci monte à 37°C lorsqu'il vole. Ces endothermie et hétérothermie se rencontrent chez d'autres animaux comme certains colibris de la Cordillère des Andes qui ont une température corporelle nocturne avoisinant les 2° C. On constate également une baisse de température chez les loirs, lérots et marmottes (dont la tem-



## Texte

*Guillaume Lemoine*

Référent biodiversité  
et ingénierie écologique  
à l'Établissement Public  
Foncier Hauts-de-France

pérature du corps peut descendre à 1°C en hivernage) à l'opposé de l'ours qui n'a pas de température qui baisse en hiver. L'ours en « hibernation » n'est qu'au repos, mais reste vif et capable de réagir rapidement s'il est dérangé dans son refuge hivernal. Les petits animaux endothermes et hétérothermes ont la capacité de réchauffer rapidement leur corps. Chez les Apoïdes, les bourdons sont de « gros endothermes ». Ils ont une fourrure très épaisse de 2 mm pour un corps qui a 5 mm d'épaisseur. Ce sont des espèces adaptées aux climats froids et rigoureux. Ils sont nombreux dans les régions septentrionales/arctiques (Alaska, Scandinavie, etc.) et montagnardes, secteurs où les abeilles sociales dominent les peuplements d'Apoïdes. Vers le sud ou au niveau des plus basses latitudes, les bourdons se raréfient et laissent progressivement la place aux anthophores, espèces exclusivement solitaires.

### Des espèces menacées par le réchauffement climatique

Cette répartition septentrionale en fait probablement un groupe d'espèces particulièrement menacées par le changement climatique. Lorsque le climat se réchauffe, les espèces ont tendance à remonter en latitude et en altitude pour y retrouver des conditions climatiques donc écologiques similaires. Les espèces « nordiques » inféodées aux régions arctiques et subarctiques qui colonisent déjà les toundras et pelouses alpines, présentes à la marge des espaces de vie possibles, ne bénéficient pas d'espaces de recul... Le réchauffement entraîne ainsi d'irréversibles réductions et fragmentations de leurs habitats, ce qui provoque un déclin de leurs populations. Au sud, l'aire de répartition de ces espèces est remontée d'environ 300 km.

L'autre originalité de ce groupe d'espèces, est qu'il est probablement originaire des régions nordiques de l'Amérique et de l'Eurasie, et que ces espèces

ont par la suite progressivement colonisé le sud des territoires qui les ont vues apparaître. Celles-ci montrent alors une forte difficulté – voire une incapacité – à se déplacer dans l'autre sens, contrairement aux nombreux autres groupes d'espèces, comme par exemple les papillons. Ces dernières, originaires des régions tropicales qui ont progressivement colonisé d'autres territoires de la planète à partir de leur région d'origine, ont, quant à elles, conservé la capacité ancestrale de demeurer au sud de leur aire de répartition, tout en étant capables de remonter et coloniser les contrées nordiques.

Le changement climatique, avec des températures en hausse et de longues périodes de sécheresse, est à l'origine de modifications importantes des divers habitats qu'occupent les espèces de bourdons à faible répartition, car nombre de ces espèces vivent souvent dans des zones très restreintes et leurs effectifs sont faibles. Il s'agit généralement de taxons spécialisés sur leurs plantes hôtes (espèces oligolectiques), ce qui les rend très vulnérables à tout changement environnemental.

### Un quart des espèces européennes menacé d'extinction

La situation pour les bourdons d'Europe est préoccupante. Le projet de recherche Statut et tendances des pollinisateurs européens (STEP)<sup>1</sup> qui a analysé la situation des 68 espèces de bourdons présentes en Europe montre que les effectifs de 46% des espèces sont en déclin parmi lesquelles 24% sont menacées d'extinction à court et moyen terme, tandis que 29% sont stables et seulement 13% – les espèces les plus généralistes – sont en croissance numérique et spatiale. Le changement climatique, l'intensification de l'agriculture et

**Le changement climatique, l'intensification de l'agriculture et les changements dans les modes d'utilisation des terres agricoles (...) sont les principales menaces auxquelles ces espèces sont confrontées**

**Photo 2-** Chez les Apoïdes, les bourdons sont de « gros endothermes ». Ils ont une fourrure très épaisse de 2 mm pour un corps qui a 5 mm d'épaisseur. Ce sont des espèces adaptées aux climats froids et rigoureux.



Photo : ©Egor Kamelev - Pixere

>> RETROUVEZ cet article complet dans le numéro 13 d'Abeilles en liberté



1

**Photo 1** - « Cette grosse ruche tronc a été peuplée par un essaim local que nous avons attrapé. La colonie a survécu 4 ans donnant 2 essaims à chaque printemps ».

# Accueillir et protéger ruches de biodiversité chez Custos Apium

**Adam et Karin vivent dans la Creuse, ils participent à un grand travail de sensibilisation autour des abeilles mellifères à l'état sauvage. Adam fabrique des ruches de biodiversité et des ruches-troncs qu'il installe depuis plusieurs années chez les particuliers. Vous pourrez les découvrir dans le film *Être avec les abeilles*.**



## Interview

*David Giroux*

Gardien d'abeilles, formateur en ruches de biodiversité et ruches Warré dans les Hautes-Pyrénées

**David Giroux : Bonjour Adam et Karin, pourriez-vous vous présenter brièvement ?**

Nous sommes un couple anglo-hollandais et nous vivons dans le département de la Creuse. Nous nous sommes rencontrés à Melbourne en 1998 et sommes arrivés en France en 2005. À la recherche d'un mode de vie plus en lien avec la nature, nous souhaitons produire notre propre nourriture dans un

environnement sain; nous nous sommes alors lancés dans la mise en place d'un petit jardin vivrier. Intégrer des pollinisateurs dans notre projet était la suite logique. En accueillant notre première ruche, notre intérêt pour les plantes mellifères grandit en même temps que la volonté de fabriquer des habitats plus adaptés à leurs besoins. Nous avons développé un jardin mellifère qui puisse proposer du



Photo : ©Yann Grill

2



Photo : ©Adam Wright

3

nectar tout au long de l'année, c'est ainsi que commença notre aventure avec les abeilles. Aujourd'hui, 10 ans plus tard, nous installons des ruches de biodiversité chez les personnes qui le souhaitent, nous donnons des conférences sur l'apiculture naturelle et participons aux enquêtes de suivi des colonies sauvages. Nous n'avions jamais envisagé qu'accueillir deux colonies d'abeilles au fond du jardin (dont une est toujours vivante aujourd'hui) deviendrait une activité à plein temps.

**DG : Comment se sont déroulés vos premiers pas en apiculture ?**

Comme beaucoup au début, nous avons décidé d'avoir une ruche pour le loisir, avoir un peu de miel et polliniser nos arbres fruitiers. Nous avons donc acheté deux ruches en 2012, auprès d'un apiculteur qui vivait à deux heures de chez nous. À l'époque nous ne connaissions rien aux abeilles. Nous avons lu quelques livres et assisté à des conférences d'une association locale. Lors des deux premières années, nous inspections régulièrement nos ruches et traitons nos colonies. La deuxième année, nous avons prélevé une petite récolte mais je me demandais déjà pourquoi ces interventions répétées étaient nécessaires. Nous

avons décidé d'appliquer une politique non-interventionniste et de laisser les colonies vivre leur vie et travailler dans notre jardin. La récolte de miel n'était pas importante pour nous. On s'attendait à ce que nos abeilles périssent puisque c'est ce que nous annonçaient tous les apiculteurs mais nous ne comprenions pas pourquoi elles ne survivraient pas sans nos interventions. Sans même ouvrir la ruche, nous pouvions voir que les colonies étaient fortes, elles essaïmaient et continuaient à prospérer.

D'autres essaims sont arrivés dans notre jardin, je les ai capturés puis enruchés. J'ai commencé à fabriquer quelques Dadant pour héberger les essaims issus de nos ruches et ceux qui se posaient spontanément chez nous sans savoir d'où ils provenaient. J'ai finalement localisé l'origine des essaims : un arbre creux qui hébergeait une colonie à quelques centaines de mètres. Je trouvais que l'essaimage était un phénomène fascinant puis j'ai lu le livre de Tom Seeley *Following the wild bees*. La saison suivante, je me suis décidé à capturer des essaims

**Photo 2** - Adam et Karin sont installés dans la Creuse. En 2020, ils sont filmés par Perrine Bertrand et Yann Grill pour le documentaire *Être avec les abeilles*.

**Photo 3** - Arrivée d'un essaim faisant chemin à travers l'entrée circulaire, un point clef des ruches d'Adam.

**En accueillant notre première ruche, notre intérêt pour les plantes mellifères grandit en même temps que la volonté de fabriquer des habitats plus adaptés à leurs besoins.**

>> RETROUVEZ cet article complet dans le numéro 13 d'*Abeilles en liberté*



# Retour des néonicotinoïdes « tueurs d'abeilles »

## histoire d'un revirement



Texte

Nicolas Laarman

Délégué Général de POLLINIS. POLLINIS est une ONG indépendante qui agit pour stopper l'extinction des abeilles et autres pollinisateurs

**Après leur interdiction totale en 2018, le dossier des « tueurs d'abeilles » semblait définitivement clos en France. Il n'a pourtant fallu que quelques mois pour que le gouvernement français revienne sur leur bannissement. Une volte-face déclenchée par le lobbying mensonger de la filière betterave, qui a mis à profit une faille législative européenne et un contexte propice.**

### Volte-face

La France faisait figure de pionnière, en 2016, en adoptant une loi interdisant totalement les pesticides néonicotinoïdes sur son territoire dès 2018. Cette décision devait clôturer le chapitre noir des « tueurs d'abeilles », après deux décennies de lutte de la société civile et des apiculteurs, appuyée par plus de 1 200 publications scientifiques accablantes réunies par un groupe de chercheurs indépendants<sup>1</sup>.

« Ils sont dangereux pour notre santé, pour notre environnement, ils contaminent les cours d'eau, la flore, y compris la flore sauvage. Ils restent dans les sols très longtemps. [...] Nous avons une responsabilité vis-à-vis de nos enfants, nous ne pourrions pas dire que nous ne savions pas », déclarait Barbara Pompili, alors secrétaire d'État chargée de la biodiversité du gouvernement Hollande, qui a défendu cette interdiction, assortie toutefois d'une possibilité de dérogation jusqu'en 2020. « Quoi qu'il arrive, en 2020, c'est fini pour tous les néonicotinoïdes, ces pesticides tueurs d'abeilles : on sait très bien que des

*dérogations, c'est la porte ouverte à ce qu'ils ne soient jamais interdits ».*

Lors de l'entrée en vigueur de la loi en 2018, le nouveau gouvernement d'Emmanuel Macron reprenait à son compte cette victoire : « Notre engagement pour la biodiversité en action : l'interdiction des pesticides tueurs d'abeilles entre en vigueur aujourd'hui », déclarait le Président. Son porte-parole ajoutait : « Il y a ceux qui parlent et ceux qui font. Nous faisons ». Deux ans plus tard, ce même gouvernement va pourtant « défaire » la loi, avec une célérité déconcertante. Une volte-face rendue possible par une brèche désastreuse dans la législation européenne, la « dérogation d'urgence ». Car si l'Union européenne a timidement emboîté le pas à la France en interdisant les usages en extérieur de trois néonicotinoïdes en 2018 (contre 5 pour la France), elle autorise toujours des dérogations d'urgence de quatre mois, censées n'être accordées que lorsque les parasites des cultures ne peuvent être maîtrisés par « aucun autre moyen raisonnable ». Et cette possibilité est allègrement exploi-

tée par nombre de pays européens pour continuer d'utiliser les néonicotinoïdes : en 2018, quinze États membres ont donné des autorisations d'urgence pour l'utilisation de ces pesticides, et dix en 2019. Après avoir mandaté une première fois l'Agence européenne de sécurité des aliments (EFSA) pour enquêter sur les dérogations de 2017, la Commission européenne prévoit aujourd'hui de modifier le cadre de ce dispositif trop permissif, puis a ordonné un examen des dérogations accordées en 2020. Mais c'est dans cette faille législative toujours béante que s'est engouffré le secteur betterave-sucre français.

### Puissance des lobbies

Depuis le vote de l'interdiction des néonicotinoïdes en France en 2016, le puissant syndicat des betteraviers, la Confédération générale des planteurs de betteraves (CGB), mène un lobbying intense pour obtenir des dérogations, agitant chaque année la menace d'un effondrement économique du secteur. En 2018, elle proclamait déjà que sans néonicotinoïdes, la jaunisse virale provoquée par les pucerons risquait « d'envahir les champs de betteraves avec un impact catastrophique pour la culture ». Même chose en 2019. Puis en 2020. Cette fois-ci, une prolifération de pucerons impactant certaines régions et une oreille conciliante au ministère de l'Agriculture ont fini par rendre cette stratégie payante.



Le 14 juillet dernier, le nouveau ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie, est ainsi invité par la CGB à visiter une exploitation de Seine-et-Marne, afin de « mesurer l'ampleur de la jaunisse » qui affecte les champs de betteraves. Dans un communiqué relatant cette visite, la CGB évoque une « crise sanitaire sans précédent » et réclame une dérogation pour utiliser les néonicotinoïdes.

Peu après, la CGB et les syndicats agricoles FNSEA et Jeunes Agriculteurs (JA) alertent cette fois le Premier ministre : « Plus du tiers de nos betteraves est malade avec 30 à 50 % de la production perdue ! », écrivent-ils. Les signataires brandissent la menace d'une « dépendance alimentaire au bénéfice notamment du sucre d'importation », et réclament une réponse immédiate pour sauvegarder « la souveraineté alimentaire ». Début août, un communiqué de presse du ministère de l'Agriculture reprend à son tour l'argumentaire de la filière : les betteraviers français feraient face « à une crise inédite ». Le virus de la jaunisse « s'est développé massivement sur l'ensemble des régions productrices », et pourrait « entraîner des pertes de rendements, pouvant atteindre entre 30

et 50% ». Des chiffres si catastrophiques que le ministre prévoit dès lors « une modification législative » pour permettre aux betteraviers de déroger à l'interdiction des néonicotinoïdes jusqu'en 2023.

### La partie immergée de l'iceberg

L'emballage médiatique se poursuit durant l'été. Malgré la mobilisation active d'une trentaine d'organisations, dont POLLINIS, qui alertent l'opinion publique et les parlementaires sur les risques de cette décision, la machine infernale est lancée. Les organisations (associations de défense de l'environnement ou des consommateurs, syndicats agricoles et apicoles...) vont pourtant démonter un à un les arguments avancés par la filière betterave. Ainsi la baisse de rendement annoncée n'entraînerait pas une pénurie de sucre tricolore et ne menacerait pas la « souveraineté alimentaire », puisque la moitié de la production de sucre française est destinée à l'export.

Pointés comme responsables de tous les maux des betteraviers français, les pucerons et la jaunisse servent en réalité à masquer les causes structurelles

Associations et représentants politiques se sont rassemblés le 23 septembre sur le parvis des Invalides pour interpeller les députés et alerter l'opinion publique sur le retour scandaleux des néonicotinoïdes.

©Ph. Besnard / POLLINIS

d'un secteur déjà en crise depuis 2017 et la fin des quotas européens de sucre, qui garantissaient un prix d'achat minimum aux producteurs. La libéralisation du marché a entraîné une dégringolade des prix et une concurrence accrue avec les grands pays producteurs comme le Brésil, dégradant les revenus des betteraviers. Un engrenage contre lequel les néonicotinoïdes ne peuvent rien.

1- Task Force on Systemic Pesticides

>> RETROUVEZ cet article complet dans le numéro 9 d'Abeilles en liberté



# PORTFOLIO

JEAN-LOUIS FOURÈS - DES AILES SUR LA PRAIRIE

>> RETROUVEZ ce portfolio complet  
dans le numéro 4 d'*Abeilles en liberté*



Cuivré de la verge d'or butinant de l'ail sauvage



Rassemblement de zygènes de la coronille sur fleurs de cirse



Paon du jour et virgule



Photo : ©Jan Michael

1

**Photo 1** - Olivier Duprez lors de l'animation d'un stage d'apiculture naturelle.

## Les traitements varroa à l'acide oxalique et glycérine : compte-rendu d'expérimentation

**Fervent défenseur de l'apiculture naturelle, j'ai commencé par ne pas traiter contre le varroa. J'ai choisi pour mes colonies des ruches adaptées à leur mode de développement, dans lesquelles elles construisent elles-mêmes leurs rayons, où elles se nourrissent de leur propre miel, et où les interventions humaines sont réduites. Ces ruches étant installées dans un environnement bocager, riche et protégé, il n'y avait en principe aucune raison pour que cela échoue. Et pourtant, les mortalités sont restées élevées, beaucoup trop pour être supportables ! Jusqu'à ce printemps terrible où presque 70 % de mes ruches ont disparu. Et souvent les colonies les plus fortes, retrouvées pleines de miel et vides d'abeilles. Il restait donc à travailler sur la problématique varroa...**



### Texte

*Olivier Duprez*

Ancien paysagiste aujourd'hui apiculteur récoltant passionné, co-fondateur et formateur du rucher école, il est l'auteur de plusieurs livres sur le sujet.

Dans ma pratique, tout produit chimique toxique est bien évidemment proscrit. Autorisés dans le cahier des charges de l'apiculture biologique, l'acide formique, le thymol ou les huiles essentielles ne se sont pas révélés concluants chez moi. C'est l'acide oxalique — que l'on trouve à l'état naturel dans la rhubarbe, l'oseille, et dont on trouve des traces dans le miel — qui m'a donné les meilleurs résultats. Le problème avec cet acide est que la molécule est relativement grosse, et qu'elle ne passe pas à travers la cire. Pour avoir

une bonne efficacité du traitement et atteindre tous les varroas (pas uniquement les phorétiques), il faut donc traiter quand il n'y plus de couvain operculé. C'est-à-dire en plein hiver quand la reine a arrêté de pondre, en été après avoir engagé la reine trois semaines, ou en enlevant tout le couvain de la colonie juste avant le traitement. Dans mes ruches à rayons fixes, je n'ai pas accès à la reine, je ne peux ni ne veux l'encager.

**>> RETROUVEZ cet article complet dans le numéro 8 d'*Abeilles en liberté***

# Boutique

Découvrez également nos rubriques en ligne :

jardin, vannerie, cuisine, santé, etc.

[www.boutique.terramagazines.fr](http://www.boutique.terramagazines.fr)

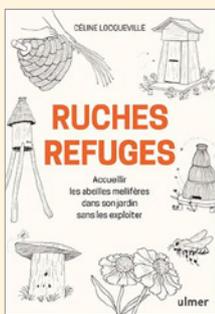


**Offrez-vous ou offrez les anciens numéros d'Abeilles en liberté\* !**



Version numérique à 5,50 € disponible en ligne.

N°1 disponible seulement en version pdf



**Ruches refuges**  
Accueillir les abeilles mellifères dans son jardin sans les exploiter

**Céline Locqueville**

Parce que l'apiculture est de plus en plus intensive, les abeilles mellifères sont aujourd'hui fragilisées par l'exploitation de l'homme. Grâce à ce livre, on comprend la nécessité de créer des ruches de biodiversité dont on ne prélèvera pas le miel (ou alors un ou deux pots pour le plaisir) et on apprend à fabriquer dans son jardin ces « nichoirs à abeilles ».

17 x 24 cm, 160 pages, 19,90 €, éd. Ulmer



**L'abeille à miel**  
La vie secrète des colonies sauvages

**Thomas D. Seeley**

Dans cet ouvrage, Thomas Seeley a rassemblé ce que les scientifiques ont appris sur le comportement, la vie sociale et les stratégies de survie des abeilles mellifères vivant à l'état sauvage, et les enseignements que l'on peut en tirer pour faire progresser les pratiques en apiculture, pour tenter d'inverser le déclin alarmant des populations d'abeilles domestiques.

176,5 x 24 cm, 272 pages, 35 €, Biotope éditions



**Planter des arbres pour les abeilles**  
L'api-foresterie de demain

**Yves Darricau**

Nos paysages changent, les plantes souffrent et dessaisonnent, les abeilles disparaissent et leur alimentation devient problématique... Chacun de nous peut agir et planter pour que, demain, les pollinisateurs survivent et que nos jardins s'adaptent et continuent à faire rêver.

17,6 x 19,7 cm, 224 pages, 19 €, éd. Terran



**Apiculture naturelle pour les débutants**

**Olivier Duprez et Diane Jos**

Ce livre présente en détail la biologie et le mode de vie naturel des abeilles, l'organisation de la colonie, les différentes ruches adaptées à l'apiculture naturelle... Il étudie plus particulièrement la ruche Warré, préconisée par les auteurs pour sa facilité d'utilisation, les interventions nécessaires au cours de l'année : agrandissement, hivernage, essaimage, récolte du miel, les maladies et problèmes éventuels et comment y faire face.

17,5 x 19,5 cm, 112 pages, 16,90 €, éd. Ulmer

## Bon de commande

>> **POUR VOUS ABONNER, VOIR AU DOS**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
 Pays : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_  
 Courriel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

**ANCIENS NUMÉROS (Port inclus) rappel : chaque revue = 9,50 €**

Désignation	Quantité	Total
	Montant	
	Total (1)	

### LIVRES

Désignation	Quantité	Total
Frais de port et d'emballage	France	9 € Franco de port à partir de 100 € de commande
	UE et Suisse	15 €
	Autres pays	Nous consulter
	Total à payer (1 + 2 + 3 + 4)	

*Abeilles en liberté* est une jeune revue indépendante, à faible tirage, **vos dons** spontanés sont de **précieux encouragements** qui nous permettent d'assurer notre survie. Au nom de toute l'équipe, merci !

**Expédiez votre commande à Terran magazines, 6 chemin de Terran, 31160 Sengouagnet**

Avec votre paiement : par chèque à l'ordre de Terran magazines ou par CB sur notre boutique en ligne [www.boutique.terramagazines.fr](http://www.boutique.terramagazines.fr)  
 Tél. 05 61 94 36 33  
[terramagazines@gmail.com](mailto:terramagazines@gmail.com)

**Sur notre site Internet, bénéficiez des tarifs avantageux du point relais**, ou de la livraison à domicile contre signature. Pour plus de renseignements, contactez-nous

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

